



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 90580

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos de la complémentaire de retraite des hospitaliers (CRH), qui suscite de nombreuses inquiétudes auprès des agents cotisants. Créée en 1963, la CRH, régime très attractif, compte plus de 340 000 affiliés dont 230 000 cotisants et 110 000 allocataires retraités. Mais ce régime par capitalisation, qui est désormais obligé de provisionner 100 % de ses engagements, ne couvre aujourd'hui que 70 % du total. Compte tenu qu'il manque 1,4 milliard d'euros, il lui demande quelles sont ses intentions pour garantir aux cotisants de la CRH de percevoir leur complément retraite jusqu'à leur décès.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90580

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3538